

Réf: Dossier 313396

## Avis de constitution

### SOCIETE « MANU-PA »

Siège Abidjan Cocody Angré 8è Tranche à l'  
Immeuble ADJA, 2è Etage, Porte B4, Lot 1378, ILOT 10,  
non loin de l'Ecole FRED et POPÉE., Lot 1378, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANU-PA »

Objet : La restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur ;

- Commerce générale de marchandises diverses ;
- Exportation de produits vivriers ;
- Importation et vente de marchandises diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8<sup>e</sup> Tranche à l'  
Immeuble ADJA, 2<sup>e</sup> Etage, Porte B4, Lot 1378, ILOT 10,  
non loin de l'Ecole FRED et POPÉE., Lot 1378, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle ANGORAH AMENAN PASCALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05242 du 03/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31462/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

